Rupture d'un réservoir de pétrole à Rouen

Rouen 12 mai. — Un réservoir de deux mille mètres cubes de pétrole, installé dans l'usine Deutsch et fils, à Rouen, a crevé ce soir à six heures, une plaque de tôle ayant cédé par suite d'un affaissement du sol produit par les pluies.

Le réservoir contenait douze cent mille litres de pétrole qui se sont répandus, couvrant trois immenses prairies.

Grève des gaziers à Hambourg

Hambourg, 12 mai. — Les ouvriers des équipes de jour et de nuit de l'usine à gaz de cette ville se sont mis subitement en grève.

SITUATION MÉTÉOROLOGIQUE. — Roubaix, 12 mai. —Hauteur barométrique, 750. Température : A 7 heures du matin., 12 degrés audessus de zéro.
A 1 » du soir.... 18 degrés audessus de zéro.
A 5 » » 15 degrés audessus de zéro.

Paris, 12 mai. — La dépression signalée hier sur l'Angleterre tend à se réunir à celle de la Méditerranée. Deux minima existent encore; l'un est près de Belfort (745 mm), l'autre, resté au sud de la Provence, atteint une valeur exceptionnellement basse pour la région (Sicié 738 mm). Le baromètre monte à l'entrée de la Manche et en Espagne, il baisse sur le Nord de l'Europe et les hauteurs restent encore supérieures à 765 mm en Russie.

Des mauvais temps d'entre est et sud règnent sur la Méditerranée; le vent est faible et variable sur les côtes de l'Océan. Les pluies orageuses ont continué sur la France et l'Algérie; elles ont été très abondantes dans nos régions du centre et du sud-est.

La température monte, excepté dans le bassin de la Méditerranée, les extrêmes étaient ce matin de 3 degrés à Arkangel et de 23 à Florence.

En France, le régime nuageux et assez doux va persister avec refroidissement dans le Midi.

Hier, à Paris, ciel nuageux, petite averse vers 10 h. du soir.

Température : maximum 19 degrés 4 ; minimum, 11 degrés 3. Température à 7 heures matin, 12 degrés 9.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Le conseil municipal se réunira, le vendredi 16 mai, à sept heures et demie du soir, pour examiner les questions portées à l'ordre du jour suivant :

1° Ouverture de la session de mai 1890 ; nomination d'un secrétaire ; formation des Commissions. — 2° Caisse d'épargne ; conseil des directeurs ; nomination d'un membre en remplacement de M. Desptures-Vallois, démissionnaire. — 3° Ecole Nationale des Arts Industriels ; désignation de trois candidats *pour les fonctions de membre du conseil supérieur.*— 4° Jury ; désignation des membres du conseil municipal qui doivent faire partie de la commission de révision des listes du jury. — 5. Epuration des eaux de l'Espierre ; répartition des dépenses résultant de l'installation de l'usine de Grimonpont et des curages et améliorations des parties de l'Espierre et de ses affluents situées en dehors du territoire des deux villes ; désignation de l'expert de Roubaix. — 6. Eaux potables : communication relative au projet de distribution.

7. Bourses et subsides. Institution des sourds-muets de Ronchin. Demande d'un demi-trousseau et d'une demi-bourse, en faveur du jeune Kléber Briffaut. — Id.; institution des jeunes aveugles de Ronchin ; demande de trousseau et d'une demi-bourse, en faveur du jeune Vermeire Oscar. — 9 Secours et subsides ; Cercle nautique « l'Aviron » ; demande de subvention pour l'organisation de régates internationales en 1890. — 10 Id. ; Fédération des sociétés de tir à longue portée de la région du Nord ; demande d'un prix en vue du Concours fédéral de 1890. — 11. Dépenses des aliénés indigents en 1889 ; demande d'un crédit supplémentaire. — 12. Police ; réception définitive des effets d'habillement et de coiffure du personnel de la police ; homologation des procès-verbaux. — 13. Dépenses pour mesures d'ordre ; demande de crédit. — 14. Théâtre ; demande de subvention par Madame veuve Deschamps.— 15. Service de la constatation des décès ; projet de modification à apporter aux circonscriptions existantes. — 16. Hospices ; location à long terme ; avis du Conseil municipal. — 17. Impressions, insertions, publications ; demande d'un crédit supplémentaire pour 1889.

18. Bulletin communal de 1889 ; demande d'un crédit supplémentaire. — 19. Perception des impositions communales ; demande d'un crédit supplémentaire pour 1889 ; 20. Eglise St-Jean-Baptiste ; donation à la ville. —21. Pont sur le canal à l'extrémité de la rue Daubenton ; dispense de la responsabilité pécuniaire et décennale. — 22. Soutiens de famille ; *avis du conseil sur la situation des jeunes gens des* classes antérieures actuellement dans leurs foyers, en qualité de soutiens de famille. — 23. Ecole polytechnique ; demande de bourse à l'Etat en faveur du jeune Jules Legrand ; avis du conseil municipal. — 24. Id.; demande de bourse à l'Etat en faveur du jeune Louis Loucheur ; avis du conseil municipal.

Rapports des Commissions. — 1. Taxe municipale sur les chiens ; état des sommes irrécouvrables. (M. Deleporte-Bayart.)— 2. Hospices ; projet de modifications à apporter à la buanderie ; avis du Conseil Municipal. (M. Fauvarque.) — 3. Bureau de Bienfaisance : agrandissement des locaux ; plans et devis des travaux d'appropriation à exécuter à l'immeuble à acquérir. (M. Deleporte-Bayart.)— 4. Octroi ; gare de Roubaix annexe ; établissement d'une bascule ; homologation d'un bail passé avec la Compagnie du Nord. (M. Blanchot.)

5. Elections municipales; vœu du conseil d'arrondissement tendant au rétablissement des sections électorales à Roubaix; avis du conseil municipal. (M. le Dr Derville). — 6. Hôtel-Dieu; construction de nouveaux locaux; demande de la commission des hospices. (M. le D. Carrette.) — 7. Voirie municipale; place Chevreul; pavage de la partie centrale. (M. *Chéron*). — 8. *Id.* ; *plan de Roubaix; conditions de* vente au public. (M. Pennel). — 9. id.; cessions de terrains à la voie publique; MM. G. Debodenance, J. Duriez et Mlle Philomène Marissal; dispense de la purge des hypothèques. (M. Carissimo). — 10. Id.; cessions de terrains à la voie publique; MM. Wattel-Roussel et Wattel-Bayart, rue Buffon: Alphonse Duriez, rue Rollin; Jules Cazier, rue de la Vigne; Mme veuve Henri Pennel, rue du Moulin. (M. Carissimo).

11° Voirie municipale, boulevard de Mulhouse ; prolongement de l'aqueduc jusqu'à la rue Molière. (M. Deleperte-Bayart.) — 12. id. ; fourniture d'eau pour les établissements communaux, bornes-fontaines, etc. ; demande d'un crédit supplémentaire (M. Rémy Degalle.)— 13. id. ; nom de MM. Alfred Motte-Grimonprez, Julien Lagache et Henri Ternynck, à donner à des voies publiques. (M. Louage.) — 14. id. ; rue Lacordaire : construction d'un aqueduc; demande de crédit. M. Carissimo. — 15. Bâtiments municipaux ; Institution Notre-Dame-des-Victoires ; renouvellement du bail. (M. G. Heyndrickx.)

16. Demande de construction d'une passerelle entre la rue du Chemin-de-Fer et rue du Fresnoy. (M. S. Chéron.) — 17. Enlèvement des immondices ; agrandissement de la ferme de l'Ebouage ; acquisition d'un terrain. (M. Rémy Degalle.) — 18. Bâtiments municipaux ; ferme de l'Ebouage ; agrandissement des écuries. (M. Deleporte-Bayart.)— 19. Construction d'un théâtre municipal. (M. le Dr Derville.)

La fin des grèves. — La plupart des ouvriers qui n'avaient pas encore repris le travail, ont réintégré les ateliers lundi matin.

Il reste encore environ quatre cents grévistes, dont trois cents appartiennent au même établissement.

Ces derniers sont entrés en pourparlers lundi, avec leur patron, et reprendront probablement le travail ce matin mardi.

Tout est donc terminé ou près de l'être. La ville a d'ailleurs repris sa physionomie habituelle. Le car à vapeur qui, depuis le commencement du mois, s'arrêtait à la *Barque d'or*, a continué sa marche, lundi matin, jusqu'à la Grand'Place.

Un tisserand, Louis Poissonnier, a la prétention d'empêcher ses camarades de travailler.

Lundi matin, vers huit heures, il était entré dans l'établissement de M. Emile Rousselle, rue de l'Epeule et frappait à tour de bras sur un ouvrier qui travaillait.

La police fut avertie et vint cueillir Poissonnier qu'elle conduisit au dépôt.

Un jeune homme de 20 ans, Henri Stalens, tisserand, a une façon toute particulière de forcer son prochain à partager ses idées.

Samédi matin à huit heures, il se présentait à l'établissement de MM. Dubus-Coget, rue Pellart, et sans rime, ni raison, tombait à bras raccourcis sur le concierge.

Celui-ci avertit naturellement la police qui vint procéder à l'arrestation de l'agresseur.

En voyant entrer les agents, Stalens, qui connaissait le but de leur visite, se mit à crier : « Vive la Révolution sociale ! » Ce cri resta sans écho, et il fut conduit au poste.

Une arrestation pour faits relatifs à la grève, a été opérée dimanche matin, dans la Grand'Rue.

Un manœuvre de maçon, âgé de 21 ans, du nom de Pierre Vanderdonck, sujet belge, demeurant rue des Longues Haies, s'était particulièrement fait remarquer pendant les grèves, par son exaltation. A plusieurs reprises il avait été signalé comme intimidant les ouvriers, qui voulaient reprendre le travail, entr'autres chez M. André Derville, entrepreneur de bâtiments, rues d'Alger et d'Avelghem, où par ses menaces, il avait réussi à faire sortir les ouvriers des chantiers.

Vanderdonck a été mis en état d'arrestation sur un mandat d'arrêt délivré par M. le Procureur de la République pour entraves à la liberté du travail.

La Chambre de commerce se réunira à la Bourse, le vendredi 16 mai, à 4 heures du soir. Voici l'ordre du jour :

1. Réponse à faire à la 4e question touchant le régime économique; 2. Proposition de loi relatives à la protection des salaires contre les saisies; 3. Propositions de loi relatives à l'arbitrage entre patrons et ouvriers; 4. Projet de loi modifiant les articles 281 et 284 du Code de commerce au sujet des connaissements; 5. Divers communications.

Le concours international de tir aux pigeons au Stand du Breucq. — *Deuxième journée.* — Lundi a continué le concours organisé par la *Société Roubaisienne.*

Les tireurs étaient aussi nombreux que dimanche; aussi les prix ont-ils été vaillamment disputés.

1° Poule à 25 mètres. — 27 tireurs. — Prix, M. De Woot, de Bruxelles.

2e Grand prix. — 36 tireurs. — 1er prix (une bourse de 500 fr. et une médaille de vermeil), à M. Mouton, de Liège, qui a abattu 10 pigeons sur 11.

2e prix (une bourse de 300 fr. et une médaille d'argent), à M. Forge, de Dottignies, qui a abattu 9 pigeons sur 10.

3e prix (une bourse de 100 fr. et une médaille de bronze), à M. Wattinne fils, de Roubaix, qui a abattu 8 pigeons sur 9.

4e prix, M. De Robiano, de Bruxelles, qui a abattu 7 pigeons sur 8.

Dans le compte-rendu que nous avons donné de la journée de dimanche, une erreur s'est glissée dans le résultat du concours de poule handicap, le 1er prix a été partagé entre MM. Nison, de Roubaix, et De Woot, de Bruxelles.

La vente du poisson à Roubaix. — Du 1er au 10 mai, il a été vendu, à Roubaix, 9,051 kilogrammes de poisson.

Une explosion de gaz. — Dans la nuit de dimanche à lundi, un ouvrier d'une trentaine d'années dont on n'a pu connaître le nom, travaillait à la réparation d'une conduite de gaz, dans la rue de Tourcoing, vis à vis de la rue de l'Alma, lorsqu'une explosion se produisit.

Cet ouvrier avait à la main une lampe allumée et on suppose qu'il aura approché la flamme trop près du conduit.

Plusieurs de ses camarades se portèrent à son secours ; quand ils le relevèrent, ils s'aperçurent qu'il avait des brûlures graves sur différentes parties du corps.

Après avoir reçu des soins chez M. Turlur, pharmacien, le blessé a été conduit dans un estaminet de la rue de la Guinguette.

Une chute malheureuse. — Un ouvrier apprêteur, d'une quinzaine d'années, du nom de J.-B. Vanreust, demeurant rue de la Balance, suivait la rue Pierre-de-Roubaix quand il butta contre un pavé et tomba. Il s'est brisé le poignet droit et a dû être transporté à l'hôtel Dieu.

A l'Hippodrôme. — Mlle Théora, la jeune japonaise, dont les exercices sur la corde ont été tant applaudis pendant la foire, vient d'être victime encore d'un accident.

Dimanche après-midi, la corde, sur laquelle elle travaillait se rompit et l'artiste tomba, d'une hauteur de dix mètres, heureusement dans le filet : elle n'a reçu aucune blessure.

Exploits d'anarchistes. — La rue Turgot a été en émoi dimanche toute la journée. Un ouvrier teinturier, Jules Vanbellinghem n'avait cessé depuis le matin, de battre sa femme et ses enfants et les malheureux poussaient de tels cris que les voisins se décidèrent à avertir la police.

Quand les agents Drut et Labbe se présentèrent, ce forcené sortait de chez lui. La vue de l'uniforme l'exaspéra : « C'est parce que je suis anarchiste, » s'écria-t-il, que vous venez m'arrêter. Tas de » lâches et de fainéants ! Vive l'anarchie ! A bas » le gouvernement ! » Puis il continua la *carmagnole*, la faisant suivre de grossières insultes à l'adresse des agents. Il n'en fallait pas tant pour se faire arrêter et Vanbellinghem fut appréhendé. Mais arrivé au pont Morel, il voulut s'enfuir. Les agent furent obligés de le ligotter.

A ce moment, un camarade, ouvrier trieur, âgé de 25 ans, Eugène Deleroix, voyant Vanbellinghem aux mains des agents, voulant ameuter les passants : « Canailles! voleurs, s'écria-t-il, il faut les tuer. »

L'agent Drut maintint Vanbellinghem pendant que l'agent Labbe se mettait en devoir de s'assurer de Deleroix; mais celui-ci l'attaqua violemment.

Survint alors l'agent Desrousseaux qui prêta main-forte à son collègue. Une lutte s'engagea pendant laquelle Deleroix cherchait à s'emparer d'un sabre et criait à tue-tête : *A bas le gouvernement! A bas la police et l'armée! Vive l'anarchie!*

Enfin au bout de quelques minutes force resta à la loi ; Deleroix avait mis tant d'acharnement à se défendre que la tunique de l'agent Labbe était en lambeaux.

Un rassemblement d'un millier de personnes s'était formé autour des anarchistes et les agents durent requérir le poste d'infanterie du Pont Morel pour disperser les curieux.

Vanbellinghem et Deleroix, les menottes aux poings, refusèrent ensuite de marcher et force fut de les hisser dans le tramway pour les conduire au poste central de police. Pendant toute la durée du parcours, ils ne cessèrent de crier : vive l'anarchie !

Vanbellinghem a été trouvé porteur d'un énorme couteau.

Un malheur évité. — M. Drey, fabricant de velours, rue Darbo, a failli être victime d'un terrible accident, lundi après-midi.

Au moment où il traversait la rue, une voiture, lancée à fond de train et appartenant à un boucher de Tourcoing, arriva sur lui.

Il allait être infailliblement renversé, quand M. Loridan, maître d'armes, le saisit par les vêtements et lui fit faire un tour sur lui-même ; il était temps ; la voiture passait alors comme un éclair, dans un tourbillon de poussière.

Certains conducteurs de voiture ne pourraient-ils modérer un peu l'allure de leurs chevaux.

Un lourd camion, chargé de tonneaux de bière, a été renversé, rue Neuve, en face de l'hôtel des ventes, lundi après midi.

Une des roues s'était engagée dans les rails du tramway; le conducteur, en voulant se garer pour faire place à une autre voiture, fit faire un écart trop brusque à son attelage et un essieu se rompit. Une grande partie des tonneaux roula sur la chaussée, ce qui interrompit la circulation pendant quelque temps.

Croix. — *Une attaque nocturne.* — Un roubaisien, M. Adolphe Tobi, de la rue des Arts, passait dimanche soir, chemin de la Makellerie, en compagnie de sa dame et de sa belle-mère, lorsqu'il fit la rencontre d'un individu qui sans aucun motif, se jeta sur lui et le frappa à la tête.

Aux cris poussés par M et Mme Tobi une patrouille arriva et s'empara de l'agresseur. C'est un nommé Alphonse Van Bever, tisserand d'une vingtaine d'années. Van Bever se rebella et ce ne fut pas sans avoir reçu quelques coups de pied que les gendarmes purent l'écrouer, rue des Arts.

— Une jeune fille qui promet, c'est Odyle Vanluyten qui n'a que 14 ans.

Dimanche soir, vers dix heures, elle pénétrait chez M. Deschryver, cordonnier et s'emparait d'un réveil-matin; puis, quelques minutes après, elle enlevait du comptoir de Mme Berghmans, cabaretière, deux pièces de cinq francs, qu'elle cachait dans ses bas.

La police, ayant été avertie, vint l'arrêter lundi matin et l'écrouer au poste.

Lannoy. — Un faux nom, donné à la police, ne met pas toujours en sécurité.

Edouard Liénart, qui a 42 ans et habite Lannoy, vient d'en faire l'expérience.

Le 3 mai, un groupe de grévistes s'était dirigé sur Willems, afin d'empêcher le travail. Le garde champêtre, ne pouvait seul les arrêter tous, mais il avait pris les noms de quelques-uns.

Lienart aurait déclaré se nommer Dupont. Malheureusement pour lui, des recherches furent faites et le faux Dupont vient d'être arrêté pour entraves à la liberté du travail.

RÉUNIONS ET CONVOCATIONS.

Choral Nadaud. — La Commission administrative du *Choral Nadaud* nous prie d'informer les sociétaires qu'il y aura mardi, 12 courant, *répétition générale* des chœurs pour le prochain concours. Les choristes sont instamment priés d'y assister, car les absences seront régulièrement notées à partir de ce jour.

— La commission administrative de la société l'*Alliance chorale* prie instamment ses membres actifs d'assister à la répétition générale qui aura lieu en son local le mercredi 14 courant à 9 heures précises du soir.

PILULES GICQUEL, purgatives. 1f50

TEINTURERIE SONNEVILLE
11, rue du Vieil-Abreuvoir, 11, Roubaix

DANS UN BUT HUMANITAIRE!

Ribeaucourt (Somme), le 20 décembre 1889. — Ma mère souffrait depuis 7 ans de maux d'estomac, avec une toux opiniâtre, l'appétit diminuait de jour en jour. Depuis qu'elle a pris vos **Pilules Suisses**, elle ne souffre plus, sa toux est considérablement diminuée et l'appétit est revenu. Dans un but humanitaire, je vous prie de publier cette lettre. (Sig, lég.) F. HOUBART-PRUVOST.
22613d

BAINS DE MER

Middelkerke-lez-Ostende. Bains à vapeur. 2 très jolies VILLAS à vendre ayant vue sur la mer. S'adresser à M. Lecocq, brasseur, à Ascq (Nord).
22619

Nouvelle encre electrique à copier sans mouillage, simple, rapide, économique. — Huitième de bouteille, 0 fr. 90; quart de bouteille, 1 fr. 75; demi-litre, 3 fr.; litre, 5 fr. — Librairie du *Journal de Roubaix.* 21710—43733

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix. — La Maison se charge de la distribution à domicile à des conditions très avantageuses.*

TOURCOING

Le mouvement des troupes. — Les changements ont eu lieu, de la façon que nous l'avons dit hier Le bataillon du 86 chasseurs à pied, s'est mis en route pour retourner à Amiens à 6 heures du matin, en même temps que nous arrivaient de Lille deux compagnies du 43e. Notre garnison provisoire se trouve donc réduite aux deux compagnies susdites et au demi-escadron du 21e dragon, soit un peu plus de 250 hommes.

Au reste, le calme est complet et le travail est repris partout. Lundi après-midi, les deux compagnies d'infanterie ont fait, à tour de rôle, comme cela se pratique tous les jours sur le champ-de-Mars à Lille, l'exercice sur le terre-plein de l'hôtel de ville. Inutile d'ajouter que les curieux, votre même quantité de curieuses, suivaient avec vif intérêt les mouvements plein d'entrain de nos braves lignards.

Voici les paroles qui ont été prononcées lundi, au cimetière, sur la tombe de M. Charles Jonglez fils, par l'un de ses amis M. Raoul des Rotours.

« Messieurs,

» Les rapports amicaux qui existaient entre Charles Jonglez et moi, au cours de nos études, m'imposent le pénible devoir d'adresser à sa mémoire un dernier adieu.

» Après de brillantes études au collège de Tourcoing, Charles Jonglez avait voulu, avant de se consacrer aux affaires commerciales, où l'appelaient des traditions de famille, connaître les institutions administratives et juridiques de son pays.

» Il était venu à l'Université catholique de Lille, s'initier à la science du droit.

» Par son application au travail, par son assiduité il ne tarda pas à se concilier l'affectueuse sympathie de ses maîtres et à devenir un des meilleurs élèves de son cours.

» Nul d'entre nous n'a oublié avec quel soin il recueillait la parole du maître et avec quelle intelligence il la fixait dans *ses notes.*

» Ses anciens condisciples peuvent dire combien ses redactions lui furent utiles pour les préparations de l'épreuve finale qui devait couronner *ses études*, car aussi bon camarade que brillant étudiant Jonglez se faisait un plaisir d'être utile à tous et de faire profiter certains de ses travaux personnels.

Issu d'une famille dans laquelle les traditions d'honneur et d'application au travail se transmettent comme le plus précieux héritage, Jonglez n'hésita pas, après avoir terminé ses études par de brillants examens, à prendre sa part dans la direction d'une maison de commerce, et de contribuer, dans la mesure de ses forces au développement de ce grand mouvement industriel et commercial qui fait l'honneur de sa cité natale.

» Qui ne se souvient des soins attentifs dont il a entouré la meilleure, des mères pendant sa dernière maladie, et le cruel déchirement qu'il éprouva lorsqu'elle fut ravie à son affection.

» On peut dire que le deuil de sa mère l'a conduit au tombeau.

» Si sa modestie et sa mort prématurée l'ont empêché de donner la mesure de son mérite, sa mémoire n'en vivra pas moins dans le souvenir de ceux qui l'ont connu.

» Les sentiments chrétiens de Charles Jonglez lui ont fait, nous n'en pouvons douter, retrouver sa sainte mère, dans un monde meilleur.

» Puisse cette pensée apporter quelque consolation à celui qui a la douleur de lui survivre et à une famille si cruellement éprouvée. »

Un dernier écho de la grève. — On vient encore d'arrêter un garnement de la pire espèce, Edouard Haeck, âgé de 17 ans, demeurant rue du Bus. C'est un rôdeur qui ne travaille jamais. Il est gravement compromis dans les faits qui se sont passés à la filature de M. Desurmont, rue de Gand, dans la matinée du samedi 3 mai. En outre, il est aussi soupçonné de s'être approprié, dans la bagarre, différents objets de valeur.

Le jeune misérable, à son entrée en prison, conduit par deux agents, riait à gorge déployée.

Les fêtes des 25 et 26 mai. — Les préparatifs ont commencé aujourd'hui par la plantation des mâts vénitiens. A ceux qui s'étonneraient que l'on s'y prenne si longtemps à l'avance, on pourrait répondre qu'il ne s'agit pas ici de préparatifs ordinaires, mais qu'on aura rarement vu pareille fête à Tourcoing.

On sait qu'il a été voté plus de 40,000 fr. pour *ces seules fêtes des* 25 et 26 mai, sans y comprendre les fêtes de Gymnastique du mois d'août prochain.

On doit dresser quelque chose comme 500 sapins. De la gare à l'hôtel-de-ville, sur la double rangée, on doit tendre les chaînes pour les verres de couleur ; il faut en faire autant sur la Grande-Place, place Thiers et ailleurs encore ; soit environ une longueur de trois kilomètres de chaîne. Je vous laisse à penser le nombre de verres de couleur qu'on aura à préparer, sans compter les nombreux kiosques.

La place Thiers, outre les vertes de couleur sera sans doute éclairée à giorno, en lanternes vénitiennes, comme elle l'a été le 5 mai 1889.

Tout ce matériel appartient à la ville.

Un pensionné de Hollande, le sieur R. M..., dont nous avons relaté hier l'arrestation, est un de ces Tourquennois qui sont allés guerroyer à Atchin ou à Samatra, pour le compte de la Hollande. A ce titre il jouit d'une pension assez importante. Mais on sait que beaucoup de ceux qui s'exilèrent à cette occasion, n'étaient pas précisement l'élite des travailleurs. Il y en eut même qui laissèrent là femme et enfants pour courir les aventures. R... était de ceux-là. Depuis son retour sa conduite n'est pas meilleure et ce n'est pas la première fois qu'il a affaire à la police. Après enquête l'arrestation a été maintenue.

Un filou. — Le sieur Voreux, un brave ouvrier du Brun-Pain, a été victime d'un effronté filou qui s'adressa à lui, lui promit un bonne place et se fit donner 5 fr. pour ses peines. Depuis on ne l'a pas revu. Il est activement recherché par la police.

Bris de carreaux. — Plusieurs individus restés *inconnus passant* dimanche vers minuit rue de Gand, se mirent à jeter des pierres dans les fenêtres du 1er étage de la maison de M. Goemann, ébéniste, rue de Gand, 210. Une enquête est ouverte.

Voici un extradé : Lévin Dewolf, vendeur de journaux, né à Gand, y demeurant 59, rue des Aiguilles, dont l'affaire a fait quelque bruit il y a 15 mois.

Cet individu se donnant pour agent du *Petit Journal*, se présenta en février 1889, coiffé de la casquette d'uniforme, à M. Léopold Réaux, bibliothécaire à la gare de Mons, à qui il promit son appui pour lui faire recevoir directement le journal populaire. M. Réaux, pour lui prouver qu'il avait le moyen de payer, lui montra un sac bien garni d'écus. Il laissa ensuite un moment seul, pour monter à sa chambre, le prétendu représentant, quand il descendit il ne vit plus personne et son sac avait disparu, ainsi que deux monnaies.

On fit toute diligence et quelques jours après Dewolf était arrêté à la gare de Feignies (France). On le trouva porteur *des deux montres* et il lui restait 1310 francs sur 1490 volés au bibliothécaire.

Il avait déjà été condamné en 1877 pour vol à Paris et expulsé en 1882. Avant de le remettre à la justice belge, il avait un compte à régler en France et pour une affaire de vol il dut subir une peine de 3 mois plus 6 mois pour infraction à un arrêté d'expulsion à la prison de Loos d'où il est sorti lundi matin.

Gustave Neukeele, né à Iseghem, demeure à Lille faubourg des Postes; il est âgé de 49 ans.

Au mois de septembre de l'année dernière, il s'était associé avec le sieur Virgile-Ernest Lebon, né à Bavay, actuellement sans résidence connue. Usant de faux noms et de fausses qualités, ils se sont fait livrer à Mouscron et ailleurs quantité de marchandises qu'ils revendirent aussitôt à vil prix.

Les expulsés. — Lundi après-midi, 28 expulsés sont passés par la gendarmerie de Tourcoing venant d'un peu partout, même d'Algérie. Dans le nombre se trouvait un citoyen américain, né à Chicago, âgé de 61 ans, marchand forain, condamné à Paris, en 1884, pour vol; une couturière âgée de 27 ans, portant dans ses bras un pauvre bébé de 5 à 6 mois ; une vieille mendiante, française de naissance, mais mariée à un Belge, laquelle pleurait à chaudes larmes. Les expulsés sont arrivés en deux fois : quand le deuxième convoi parut dans la cour, ceux qui attendaient dans la chambre de sûreté se mirent à chanter avec ensemble de gais refrains de circonstance.

Au revoir ! — C'est par ces mots, qu'à l'audience de simple police du 17 avril dernier, Hortense Poulain, plus connue sous le nom de marchande de l'in bleu, prenait congé de M. Goubet, son juge. Et en même temps, elle esquissait une révérence que n'aurait pas désavouée un professeur de maintien. Dimanche à 5 heures du soir, Hortense était rencontrée du côté de l'Epinette, par l'agent Lorthiois, dans une toilette des plus sommaires, est conduite au poste, après que, tant bien que mal, le brave agent eut fait l'office de femme de chambre, auprès de l'incorrigible Hortense.

La malheureuse se sera bien trompée cette fois ! car vu la récidive, ce n'est plus à M. Goubet qu'elle aura affaire.

Un garçon qui quitte sa mère. — Et ce garçon, Henri Rovel, 16, rue du Tilleul, n'a que 16 ans, et sa mère est veuve. Il est parti depuis vendredi.

Une maîtresse femme. — Un mauvais coucheur, paraît-il, Gustave D..., a battu le mari de Thérèse Huquenny, de la rue des Piats. Cette femme a tout fait pour soustraire son homme aux mauvais traitements de l'agresseur. Mais elle est vieille, et elle n'a pas été la plus forte. Elle s'est alors décidée à porter plainte.

A Jean du Pot. — C'était dimanche la ducasse de ce quartier qui, chaque année attire presque autant de roubaisiens que de tourquennois. Mais la grève a fait grand tort à cette fête, les jeux et les boutiques étaient rares. La confiance n'était-elle pas encore revenue chez les forains ? Ou ont-ils craint de ne pas faire leurs frais ? Peut être y a-t-il eu un peu de l'un et de l'autre.

Quant aux promeneurs, ils étaient tout aussi nombreux que par le passé.

Mouveaux. — Dans sa séance du 12 mai courant, le Conseil municipal de Mouveaux a traité les questions suivantes :

1. A approuvé le compte administratif du Maire de l'exercice 1889 ; 2. A approuvé le compte administratif rendu par le Bureau de Bienfaisance, de l'exercice 1889; 3. A approuvé le budget additionnel du Bureau de Bienfaisance pour 1890 ; 4. A approuvé le budget primitif du Bureau de Bienfaisance pour 1891 ; 5. A établi le budget additionnel de la commune pour 1890 ; 6. A accordé une subvention à la société chorale *l'Avenir.*

7° A approuvé l'acte de vente par les héritiers Carette d'une parcelle de terrain nécessaire à l'élargissement du chemin rural du Dessus des Bonnets; 8° A approuvé le devis estimatif pour l'entretien des édifices communaux en 1890; 9° A donné un avis favorable aux demandes formées par des jeunes de la classe de 1889 à l'effet d'être admis comme soutiens de famille; 10° A décidé l'acquisition de six boîtes aux lettres et désigné les quartiers où elles seront placées.

Roncq. — Nous apprenons la mort du malheureux Marescaux la victime de Louis Dervolde, ce belge de 18 ans qui lui porta un coup de couteau enflammé dans la soirée du dimanche 20 avril à la sortie du cabaret *Au Coq Chantant* au Blanc-Four. Il a donc pendant 21 jours enduré toutes les souffrances imaginables.

M. de Liscouët, juge d'instruction, a commis M. le docteur Castiaux pour faire l'autopsie de Marescaux, un brave ouvrier, aimé et estimé de tous et qui meurt à l'âge de 26 ans.

Halluin. — Voici le résultat du carrousel qui a eu lieu lundi :

1er prix, un bronze d'art, dont le sujet est un cheval, offert par M. Jonglez, conseiller général, à M. Pierre Debuchy, de Noyelles ; 2e, espèces 30 fr., à M. Paul Lesaffre, de Comines ; 3e, espèces 25 fr., à M. Constant Recquart, de Séquedin; 4e, espèces 20 fr., à M. Albert Descrumaux, de Quesnoy ; 5e, espèces 15 fr., à M. Désiré Delrue, de Neuville ; 6e, espèces 10 fr., à M. Louis Dehourt, à Bondues.

1re surprise, à M. Jules Deneuville, de Bondues : 2e, à M. Henri Vannentwerpen, d'Halluin; 3e, à M. Gustave Bernarht, d'Halluin.

Quarante cavaliers ont pris part au carrousel auquel la musique municipale avait prêté son concours. La recette pour les pauvres peut être évaluée à 65 francs.

LILLE

Le général Loizillon. — Le général Loizillon, le nouveau commandant du premier corps d'armée, a passé la journée de dimanche à Lille, où il était venu pour rendre visite à M. le général Jamont. La date de l'entrée officielle de M. le général Loizillon à Lille n'est pas encore fixée ; mais il est peu probable que cette cérémonie ait lieu avant la semaine prochaine.

La fin des grèves. — A l'*Union linière*, presque tous les ouvriers ont repris le travail ; quelques-uns seulement manquent, à cause du *Broquelet.*

A la Madeleine, le tissage de Mme veuve Boniface chôme encore ; on n'y rentrera que vendredi; chez M. Pauchet, on a repris le travail mardi matin ; chez M. Moreau, au Pont-de-Marcq, le travail a été également repris.

Doby retrouvé. — Le ou les agents de Paris qui ont été chargés de rechercher la vérité sur l'affaire Doby, ont acquis la conviction absolue qu'ils ont transmise à leurs supérieurs hiérarchiques, que Doby est vivant, bien vivant, et qu'il a quitté Lille après avoir changé de vêtements — ce qui indique qu'il avait prémédité sa fuite ou qu'il a un complice.

D'après certaines indications, Doby serait d'abord allé à Bruxelles, puis à Anvers. Il aurait ensuite pris un paquebot à destination de Londres, ville où il n'aurait séjourné que fort peu de temps; puis, probablement pour détourner les recherches, il serait retourné à Anvers, d'où il serait parti pour la Hollande, où on l'aurait retrouvé paraît-il, à une date récente.

Tentative d'assassinat à la maison centrale de Loos. — Une nouvelle tentative d'assassinat a été commise à la maison centrale de Loos, dans l'après-midi de samedi. Un prisonnier a tenté d'assassiner un de ses camarades de détention en lui portant à la tempe un violent coup de stylet. La blessure est des plus graves.

Mons-en-Barœul. — Voici les résultats du grand concours de tir aux pigeons qui a eu lieu chez M. Becquet au pont du Lion d'Or, à Mons-en-Barœul, le 11 mai:

1er prix. MM. Joseph Jorion ; 2e, Delacroix ; 3e, Jean Lécuyer ; 4e, Lamon fils ; 5e, Théophile Van Cauwelaert ; 6e Josse ; 7e, Pluvinage ; 8e, Coignon ; 9e, Hoquette ; 10e, Léon Wirch ; 11e, Auguste Vervylen ; 12e, Mathieux ; 13e, Dervaux.

AUX JEUX FLORAUX

Son succès est si grand qu'aux nobles jeux floraux
Toulouse, convoquant tous les bans des poètes,
Offrira des fleurs d'or : soucis ou molettes,
Au meilleur des sonnets sur le royal CONGÉ.

Un rimeur Toulousain à M. Victor Vaissier.
45327d

CONCERTS & SPECTACLES

Grand Théâtre. — On avait annoncé l'arrivée prochaine à Roubaix, de Sarah Bernhart, qui devait donner au Grand Théâtre une représentation de *Jeanne d'Arc.*

Un télégramme arrivé lundi à M. le gérant de l'Hippodrome apprend que la grande artiste est souffrante et que les médecins ne peuvent se prononcer encore sur son état. C'est donc partie remise.

COSMORAMA 24, rue de la Gare, Roubaix. Du 11 au 17 mai. *Les Pyrénées et le Midi de la France.* 50 centimes. Clôture le 19 mai 44651

COUR D'ASSISES DU NORD

Audience du lundi 12 mai

Présidence de M. le conseiller LEROY

Ministère public: M. DE SAVIGNON, avocat-général

1re affaire

Coups suivis de mort à Wil'ems

LES TÉMOINS

Le ministère public a fait citer quatre témoins : Ce sont MM. Cyrille Bruyère, brigadier de gendarmerie à Lannoy ; Victor Denoine, cultivateur à Willems ; Henry Dewailly, tisserand à Chéreng, et Castiaux, docteur en médecine à Lille.

Le premier, prévenu le 21 mai au matin, par le garde-champêtre, de ce qui s'était passé, s'est transporté sur les lieux, pour y procéder à une enquête, et a trouvé la victime dans un bien triste état. L'accusé n'a manifesté ni regret ni repentir ; mais, jusqu'à présent, on n'avait rien à lui reprocher.

Le second témoin est le frère de Mlle Denoine dont notre exposé des faits précise le rôle dans cette affaire. Dewailly fut l'un des spectateurs de la scène.

M. le docteur Castiaux a procédé aux constatations médico-légales. Voleur a été frappé au thorax et a eu l'intestin perforé. Il a aussi été atteint à l'omoplate dont l'os a été coupé.

Quant, interrogé, soutient que la victime a couru sur lui, qu'elle l'a empoigné par l'estomac et que c'est alors qu'il a saisi son couteau.

Cette arme et les vêtements de Voleur sont déposés sur la table des pièces à conviction.

PLAIDOIRIES

M. l'avocat-général de Savignon réclame une condamnation. Me D'Hooghe, défenseur de Quint, fait valoir les différentes circonstances qui militent en faveur de ce dernier.

M. le président donne ensuite lecture des questions de coups et blessures qui, sans intention de donner la mort, l'ont pourtant occasionnée. L'accusé est, en outre, poursuivi pour un délit connexe de bris de clôture.

RÉSULTAT

Reconnu coupable avec admission de circonstances atténuantes. Quint est condamné à *six ans de réclusion.* Il est dispensé par la Cour, de toute interdiction de séjour.

2e affaire. — **Affaire de mœurs**

L'accusé Arsène-Buoni Bricourt, employé de commerce à Caudry, y